

**ATTESTATION DES REMUNERATIONS  
PREVUE A L'ARTICLE L. 225-115-4°  
DU CODE DE COMMERCE**

Montant global des rémunérations et avantages en nature versés aux cinq personnes les mieux rémunérées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

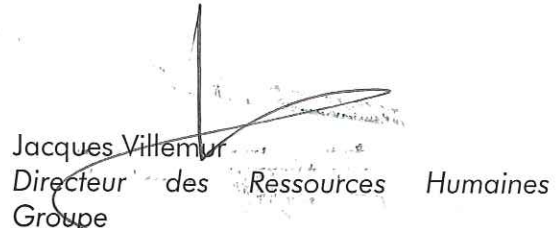
€ 3 835 471

(Trois millions huit cent trente-cinq mille quatre cent soixante-et-onze euros)

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> avril 2011



Frédéric Vincent  
Président-Directeur Général



Jacques Villemur  
Directeur des Ressources Humaines  
Groupe

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées déterminé par la société, figurant sur le présent document et s'élevant à € 3 835 471, est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Les Commissaires aux Comptes

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 1<sup>er</sup> avril 2011

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.

PricewaterhouseCoopers Audit



Valérie Besson  
Associée



Dominique Ménard  
Associée